

LES DÉFIS D'INTERFÉRENCE LINGUISTIQUE CHEZ LES APPRENANTS YORUBAPHONES DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Daramola, Segun Felix

Department of Modern European Languages

Nnamdi Azikiwe University, Awka

Email : sf.daramola@unizik.edu.ng

Résumé

L'apprentissage d'une langue étrangère au Nigeria rencontre les difficultés à cause de l'interférence linguistique chez les apprenants. Cette interférence influence le progrès de l'apprentissage du français langue étrangère (FLE) par les apprenants surtout les yorubaphones. Cette étude focaliser d'identifier les problèmes rencontrés par les apprenants d'une langue étrangère. Notre objectif mène les points d'interférence et comment résoudre les difficultés rencontrées par les apprenants d'une langue française. Les défis interférence rencontrés au cours d'apprentissage d'une deuxième langue surtout une langue étrangère comme le français au niveau de la formation des phrases.

Mots clés : Les défis, interférence linguistique, les apprenants, langue étrangère.

Introduction

Le Nigeria compte différentes langues maternelles, approximativement 550 langues distinctes qui sont réparties dans les zones géopolitiques. Ces langues maternelles posent parfois des obstacles à l'apprentissage du FLE. Selon Amosu, les défis de la langue française au Nigeria sont nombreux : « L'apprentissage d'une langue étrangère entraîne l'apparition chez l'apprenant des éléments et des habitudes de sa langue maternelle. Cela conditionne sa façon de refléter les particularités linguistiques dans une pratique de la nouvelle langue (2) », c'est-à-dire les problèmes d'interférence linguistique entre la langue maternelle et le FLE. Selon Ezeodili ;

L'interférence peut faciliter ou inhiber l'apprentissage de la nouvelle langue et donc, on fait allusion au transfert positif et au transfert négatif. Certes, le dernier est supposé être la cause majeure des difficultés linguistiques et des défis auxquels font face les apprenants des langues étrangères (52).

De ce qui ressort, on peut dire que l'interférence linguistique est un problème de l'apprentissage de la langue française rencontré par les apprenants Nigériens.

La problématique de la recherche, c'est de savoir comment résoudre les difficultés d'interférence syntaxique, et la culture chez les apprenants yorubaphones. Pour y arriver, nous avons mis en application des études didactiques pour réduire ce problème en classe le français langue étrangère en milieu yorubaphone de l'apprentissage du français au Nigeria.

La langue

Une langue est une manière de communication, c'est un signe vocal qui se trouve aux membres d'une communauté. Pour Saussure, « la langue constitue par la parole des individus et existe dans la collectivité sous la forme d'une somme d'empreintes

déposées dans chaque cerveau, à peu près comme un dictionnaire, dont tous les exemplaires, identiques, seraient répartis entre les individus»(211). Une langue est structurée, organisée. Une langue est ainsi inutilisable sans la connaissance au moins intuitive, des règles de son système. Chaque élément du système est en relation avec les autres. Donc, «une langue est un code particulier avec ses règles propres. Elle permet de communiquer» (Iwelu, 19). C'est aussi le concept même de langue que l'on pourra appliquer à toutes les langues et permettra de les comparer à travers des traits communs. Selon Tijani et Amos ;

La langue est généralement définie comme un système linguistique constitué de signes vocaux, gestuels et ou graphiques utilisés par les membres d'une société donnée. Elle sert à la fois de moyen de communication et d'identification ou d'appartenance au sein de la société» (4).

Nous remarquons que la langue se trouve d'un membre communauté qui partage la même des signes vocaux.

L'interlangue

Selon le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, interlangue est « les situations d'apprentissage d'une seconde langue, l'interlangue est un système intermédiaire plus ou moins stabilisé fondé sur la présence simultanée d'éléments appartenant à chacune des langues en présence» (253). Cette situation linguistique possédant la règle de la langue première/ la L2 et toute proche de la langue cible.

Le concept de l'interlangue était avancée par Selinker (1972), il a distingué plusieurs méthode psycholinguistiques nécessaires qui se découvrent à la base de l'interlangue: les stratégies d'apprentissage d'une L2, le transfert de langue, les stratégies de communication en L2, et le transfert d'apprentissage.

D'après Keller «l'interlangue peut être décrite comme « une langue cohérente distincte de la langue de départ (L1) et de la langue d'arrivée (L2), mais possédant certaines caractéristiques de chacune » (141). Le but d'interlangue est l'explication des processus en faire dans l'apprentissage d'une langue maternelle et de la langue cible. Vogel remarque ainsi :

Interlangue, nous entendons la langue qui se forme chez un apprenant d'une langue étrangère à mesure qu'il est confronté à des éléments de la langue cible. Dans la constitution de l'interlangue entrent la langue maternelle, éventuellement d'autres langues étrangères préalablement acquises et la langue cible (19).

L'interlangue consiste des savoirs la règle de la langue intermédiaire issue des règles appuyées sur des mécanismes cognitifs et individuels de l'apprenant. Selon Besse et Porquier, l'Interlangue est:

La connaissance et l'utilisation non natives d'une langue quelconque par un sujet non natif et non-équilibré, c'est-à-dire un système autre que celui de la langue cible mais qui, à quelque stade d'apprentissage qu'on apprend, en comporte certaines composantes, c'est ce que nous avons

précédemment appelé grammaire intériorisée par l'apprenant et que nous appelons également ici: interlangue (17).

Nous remarquons que la langue truchement de l'apprenant non indigène est une conformité, non totalement logique, ni familier de la règle d'une grammaire.

Le concept « interlangue » a été introduit par L. Selinker, dans un travail publié dans *International Review of Applied Linguistics* en 1972, aussi qu'il ait été vraiment écrit en 1969 ainsi qu'il était en permission sabbatique à l'Université d'Édimbourg. À partir de, plusieurs concept ont été utilisés de façon synonymique avec interlangue : *systèmes de langue apprenante* (Richards et Sampson, 1973), *dialecte idiosyncratique* (P. Corder (1971), et *systèmes approximatifs* (W. Nemser : 1969) . Selon M. Frith, 1972 : l'objectif principal de Selinker est «l'identification précise des phénomènes à étudier lorsqu'il s'agit des aspects linguistiques de la psychologie de l'apprentissage de la langue seconde» (156). Cette description à une chose en commun de l'apprentissage de la langue deuxième se déplace dans la direction de la langue cible.

Interférence linguistique

Selon le Dictionnaire *de linguistique et des sciences du langage*, «... il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible B, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue A» (252). Cette interférence au niveau bilingue affirmé par Grosjean cité par Nwosu et Opara;

Le bilingue est un individu qui se sert régulièrement de *deux langues* dans la vie de *tous les jours* et non qui possède une maîtrise semblable (et parfaite) des deux langues. Il devient bilingue parce qu'il a *besoin de communiquer* avec le *monde environnant* par l'intermédiaire de deux langues et il reste bilingue tant que ce besoin se fait sentir. Il donne comme exemple un travailleur migrant qui se sert de la langue de son pays d'origine et celle du pays d'immigration, mais qui a une connaissance très différenciée de ces deux langues (5-6).

L'interférence linguistique est un phénomène qui se déroule lorsque les langues entrent en contact les unes avec les autres langues. Selon Belfetni,

L'interférence, c'est l'emploi des traits spécifiques d'une langue dans la pratique d'une autre. Outre, c'est l'influence des systèmes linguistiques de la langue maternelle (acquise) sur la langue étrangère (à apprendre) mais aussi, des interférences de retour issues de l'impact de la langue étrangère sur la langue maternelle, ce qui influence divers niveaux linguistiques (9).

Mackey définit l'interférence linguistique comme «l'utilisation d'élément appartenant à une langue tandis qu'on en parle on que l'on en écrit une autre langue(27)». Nous observons que le problème confronté par les apprenants au Nigeria est dû au fait que les apprenants ne trouvent pas le mot adéquat dans la deuxième langue L2, à ce moment, les apprenants essayent d'introduire un élément de la langue maternelle L1. Selon Weinrich, «les interférences observée chez les élèves étaient attribuées à

l'influence de la langue maternelle (17)» et Hind affirme que «ce blocage se produit lorsque le locuteur ne trouve pas le mot immédiatement dans la langue laquelle il est en train de communiquer(285)». On note que y a de l'erreur dans le processus d'apprentissage par les apprenants de la langue française parce que le français est une langue accentue tandis que notre langue maternelle est langue tonale. L'interférence au niveau de la grammaire ... « la formation est intensive toutes les règles de la grammaire doivent être apprises dans une courte durée. Certains étudiants ne sont pas en mesure de bien s'exprimer compte tenu des règles de la grammaire, d'autres sont timides et ont peur de s'exprimer en langue française » [Eruanga,12]. Cette interférence peut être remarquée à de différents niveaux tels phonétiques, syntaxique, lexical, morphologique et culturel.

Les statuts d'interférence

Dans cette section de l'étude, nous examinons les différents points d'interférence par les apprenants yorubaphones dans l'apprentissage du français langue étrangère.

L'interférence lexicale

L'interférence lexicale apparaît lorsqu'il y a intrusion d'éléments de la langue maternelle L1 ou de la langue officielle L2 et dans la langue étrangère L3.

Selon Alaje, «l'interférence au niveau lexical pour l'apprenant yorouba de la langue française qui a déjà la connaissance de sa langue maternelle et de la langue officielle de son pays n'est pas due à l'influence de yorouba mais de l'anglais (19)».

On peut classifier les défis de l'interférence lexicale en deux catégories telles que : Les défis d'épellation, les apprenants yorubaphones rencontrent les difficultés interférences au niveau d'épellation entre l'anglais et le français d'identifier d'épellation de la langue anglais et du français.

Les défis d'emprunt, selon Loubier «l'emprunt est le procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent une unité ou un trait linguistique d'une autre langue» (11). L'emprunt est un phénomène collectif. L'emprunt signifie l'utilisation des expressions empruntées dans la langue voisine qui appartient à une autre langue différente. En plus, c'est une situation d'utilisation des éléments lexicaux de la langue première à une langue deuxième. Il y a plusieurs mots que le français a empruntés dans la langue anglaise, par exemple: le *football*, le *basketball* et le *week-end*.

Interférence morphologie

Selon Kannas , «l'interférence morphologique apparaît lorsqu'un sujet en situation de contact des langues utilise dans la langue cible un trait morphologique caractéristique de la L1 ou de la L2» (19). Nous observons que les défis d'interférence par les apprenants du français apparaissent dans deux aspects.

L'interférence dans l'accord en genre, les apprenants du français confrontent les problèmes au niveau de genre parce que dans la langue yoruba et la langue anglaise, il n'y pas d'accord entre le sujet et le déterminant, à cause cela, il y a toujours les difficultés chez les apprenants yorubaphones dans l'apprentissage du français.

L'interférence de mode, le français utilise les verbes auxiliaires au présent de l'indicatif surtout pour conjuguer le participe passé de verbe au passé composé, ceci on n'existe pas de la langue maternelle et l'anglais.

L'interférence syntaxique

Selon Calvet, « l'interférence syntaxique relève de l'organisation de la structure d'une phrase dans une langue B, selon celle de la première, c'est-à-dire une langue A ». L'interférence syntaxique est un système quand le locuteur utilise dans une langue certaines structures de l'autre. Cette interférence syntaxique existe des aspects d'usage des déterminants, des prépositions, des pronoms, les accords, le temps, le mode. C'est une situation que certains apprenants yorubaphones construisent des phrases en langue française et commençant par les structures de la langue yoruba. Ces interférences syntaxiques sont présentées de tableau ci-dessous.

Interférence syntaxique	Les niveaux de défis	Exemples d'erreur	Formes correcte
Déterminant	Omission d'article définit	Elle a force de faire le devoir.	Elle a la force faire le devoir.
	Omission de «s»	Il est treize heure.	Il est treize heures.
Préposition	Omission de préposition «à»	Elle viendra huit heures.	Elle viendra à huit heures.
	Replacer d'article définit «la» au lieu de préposition «en»	Mes parents habitent la France.	Mes parents habitent en France.
Adjectif	Omission de l'accord entre le nom et l'adjectif	La maison est grand.	La maison est grande.
Verbe	Omission de l'accord entre le sujet et le verbe au passé composé	Hannah n'est pas parti.	Hannah n'est pas partie.
	Replacer de verbe auxiliaire «être» au lieu d' «avoir»	Je suis dix ans.	J'ai dix ans.

Nous observons, dans les exemples ci-dessus les défis d'interférence syntaxique par les apprenants yorubaphones est à cause les difficultés associées de l'accord entre le partie de discours de français langue étrangère.

L'interférence phonétique

L'interférence phonétique est une situation d'articuler quelques sons en deuxième langue à cause de l'influence par la première langue. Selon, Blanc-Michel :

[...] interférence phonétique lorsque un bilingue utilise, dans la langue active, des sons de l'autre langue, elle est très fréquente chez l'apprenant de la langue seconde, surtout lorsque l'apprentissage se fait à l'adolescence ou à l'âge adulte ; elle permet souvent d'identifier comme tel un locuteur étrangère (5).

Les défis de l'apprentissage du français par les apprenants yorubaphones, c'est à cause de l'influence de la langue maternelle sur la prononciation du français langue étrangère FLE, par exemple il y a interférence dans la prononciation par les apprenants yorubaphones au niveau de consonne orale (**v,c,r**) :

- En dire «**safoir**» au lieu de dire «**savoir**»
- En dire «**ékole**» au lieu de dire «**école**»
- En dire «**ladio**» au lieu de dire «**radio**»

Dans les exemples ci-dessus, nous observons que les apprenants utilisent un son ou un phonème de la langue maternelle pour remplacer un autre son ou phonème qui se ressemblent dans la langue étrangère.

CONCLUSION

L'interférence linguistique est une erreur caractérisée par l'invasion des structures de la langue A vers la langue B. En plus, ces phénomènes d'interférences attribuées à l'influence du créole yoruba dans l'utilisation du français ont des conséquences dans l'apprentissage du FLE. Ces interférences entre les deux langues constituent un obstacle majeur de l'apprentissage du français langue étrangère FLE. Dans ce travail, nous recommandons que les apprenants yorubaphones doivent faire assez d'attention de l'aspect interférence.

Œuvres citées

- Ajani, Akinwumi. *La compétence linguistique des apprenants Yoruba en classe de français langue étrangère et la formation des noms au pluriel*. Journal of Languages, Linguistics and Literary Studies (JOLLS) [Http://www.jolls.com.ng](http://www.jolls.com.ng) Vol. 9. June (2019) ISSN : 2636-7149-6300 (online & print)
- Alaje, Oyebola. *Solutions aux problèmes de l'interférence linguistique chez l'apprenant yorubaphone de la langue française au Nigeria*. Journal of Arts and Humanities (JAH), Volume -3, No.-5, May, 2014
- Amosu, T. *L'Interférence linguistique français-yoruba, Communication Présentée au 2e Stage International des Professeurs de français du Secondaire, Village français du Nigeria, Badagry, 1995.*
- Belfetni, Souheyla. *Le recours à la langue maternelle pendant l'apprentissage du fle : handicap ou besoin d'apprentissage ? cas des apprenants de 2eme annee moyenne Cem el khawarizmi ain fakroun*, oeb. Oum El Bouaghi, 2018.
- Besse, H Et Porquier, R. *Grammaire et didactique des langues, Langue et apprentissage des langue*, Hatier/Didier, 1991.

- Calvet, Louis-Jean. *La Sociolinguistique*. Paris : Presse Universitaire de France, 1993.
- Eruanga, C. *La langue française et la profession du secrétariat bilingue au Nigeria*. Synergies Afrique centrale et de l'Ouest No 4, 2011.
- Ezeodili, Scholastica. *Interférence linguistique dans la production écrite des apprenants du français langue étrangère –cas des étudiants de Nnamdi Azikiwe University, Awka*. International Journal of Arts Humanities (Ijah) Ethiopia Vol.8(3),S/No 30 July,(2019), <http://dx.doi.org/10.4314/ijh.v8i3.5>
- Ferdinand de Saussure. *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot & Rivages, 1916.
- Hind, Belkacem. *Les interférences lexicales d'ordre phonétique dans la production écrite d'élevés de terminale*. Synergies Algérie No4 2009.
- Iwelu, Henry. *Apprentissage de la structure linguistique française et les stratégies chez l'apprenant igbophone du français, langue étrangère*. PhD unpublished work, Unizik, 2017.
- Kannas, C. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris: Larousse, 1994.
- Keller, Eric. *Manuel de psycholinguistique* 3e édition Université de Montréal, 1982.
- Loubier, C. *De l'usage de l'emprunt linguistique*. Montréal: Office québécois de la langue française. 2011.
- Mackey, W. *Bilinguisme et contact des langues*. Paris : Klinck, 1976.
- Nwosu, Nnenna et Opara, Carol. *Le nouveau statut du français au Nigeria: Quels cadres de références ?* Synergies Afrique centrale et de l'Ouest No 4, 2011.
- Selinker, L. «*Interlanguage*», *International Review of Applied Linguistics*, Vol. X, n°3, 1972;
- Tijani, Mufutau et Iyiola, Amos. *Etude contrastive des adverbes français et yoruba*. Ibadan, 2014.
- Weinrich, Uriel. *Languages in contact*. New York: La Haye, 1953.